Demande d'extrait d'acte de mariage sans filiation

Le document sera transmis par voie postale au domicile du demandeur.

ATTENTION : Les demandes concernent UNIQUEMENT les actes dont l'événement a eu lieu à Gradignan.

Vous connaître (demandeur de l'acte)

VOUS ÊTES *(obligatoire)*

Un des conjoints

SI AUTRE PERSONNE, MERCI DE PRÉCISER

CIVILITÉ *(obligatoire)*

- Choix de la civilité -

NOM *(obligatoire)*

PRÉNOM *(obligatoire)*

ADRESSE *(obligatoire)*

CODE POSTAL *(obligatoire)*

VILLE *(obligatoire)*

COURRIEL *(obligatoire)*

TÉLÉPHONE *(obligatoire)*

PIÈCE D'IDENTITÉ *(obligatoire)*

- Sélectionnez votre pièce d'identité -

NUMÉRO DE LA PIÈCE *(obligatoire)*

Renseignements sur les époux concernés par l'acte

DATE DU MARIAGE *(obligatoire)*

Gradignan (mariage enregistré à Gradignan)

Gironde (33)

Époux 1

NOM DE NAISSANCE *(obligatoire)*

PRÉNOMS *(obligatoire)*
Dans l'ordre de l'état-civil

Époux 2

NOM DE NAISSANCE *(obligatoire)*

PRÉNOMS *(obligatoire)*
dans l'ordre de l'état-civil

Votre demande

NOMBRE D'EXEMPLAIRE *(obligatoire)*

1

MOTIF DE LA DEMANDE *(obligatoire)*

- Choisissez le motif de votre demande-

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation. Cliquez ici pour consulter la politique de gestion des données personnelles. *(obligatoire)*

VÉRIFICATION ANTISPAM *(obligatoire)*

Veuillez cocher la case "Je ne suis pas un robot"

✔ **Envoyer**

ville de gradignan

MAIRIE DE GRADIGNAN
Allée Gaston Rodrigues
CS 50105
33173 Gradignan cedex
Téléphone :
+33 (0) 5 56 75 65 00

HORAIRES :
» le lundi de 13h à 19h
» du mardi au vendredi de 8h à 16h
» le samedi de 9h à 12h (permanence État Civil uniquement)